



"Crèche and Do"

Association Loi 1901
Crèche à domicile
Services d' "aide maman"
Services périscolaires

Responsable de la structure
Frédérique DOUSSET

mardi 5 avril 2016,

COURRIER AVRIL 2016

À L'ATTENTION DES FAMILLES ET DES INTERVENANTS À DOMICILE

• **ASSEMBLEE GENERALE :**

N'ayant eu à ce jour que 13 réponses sur la participation (ou non participation) des 89 parents en cours de contrats, nous nous permettons de demander à ceux qui ne l'ont pas encore fait de bien vouloir nous informer (avant la fin de cette semaine si possible) si vous pourrez ou non venir à cette réunion. Nous souhaiterions en effet savoir combien seront présents pour pouvoir prévoir entre autres la préparation de l'apéro-dinatoire...

Pour rappel : l'assemblée générale de l'association se tiendra le **jeudi 14 avril 2016 à 19H00** (c'est la semaine prochaine) dans les locaux de la maison de la citoyenneté quartier de la Roseraie, 8 bis avenue du parc (en face de la sortie du métro "la roseraie").

Nous espérons que vous serez nombreux à venir partager ce moment important dans la vie de notre association où nous aurons plaisir à échanger avec vous !

☞ **LES ATELIERS :**

1/ Ateliers Découverte (le vendredi) :

☞ **Premier Groupe :**

- ☞ Vendredi 8 avril : Manipulation pâte à sel,
- ☞ Vendredi 22 avril : Eveil musical & Marionnettes

☞ **Deuxième Groupe :**

- ☞ Vendredi 1^{er} avril : Fabrication de poissons d'avril,
- ☞ Vendredi 15 avril : Manipulation de riz coloré sur les tables lumineuses

2/ Ateliers Thématiques :

▶ **Le lundi :**

- ☞ Le lundi 4 avril : Histoire des 3 petits ours avec la « Fenêtre aux images », Atelier sur le souffle,
- ☞ Le 11 avril : Manipulation de riz coloré sur les tables lumineuses,
- ☞ Le 18 avril : Panneau sur la boue, manipulation d'argile avec les pieds et les mains,
- ☞ Le 25 avril : Atelier sensoriel : odorat, touché, goût, ouïe, vue.

▶ **Le mardi :**

- ☞ Le 5 avril : Histoire des 3 petits ours avec la « **Fenêtre aux images** », Atelier sur le souffle,
- ☞ Le 12 avril : Manipulation de riz coloré sur les tables lumineuses,

- ∞ Le 19 avril : Panneau sur la boue, manipulation d'argile avec les pieds et les mains,
- ∞ Le 26 avril: Atelier sensoriel : odorat, touché, goût, ouïe, vue.

3/ Ateliers Bébé :

Ce mois-ci, le thème de l'atelier sera autour « **Du Toucher** »



Le mercredi 13 avril :

Premier groupe à 9h15

Deuxième groupe à 10h30

∞ LE BLOG :

Suite au questionnaire que nous vous avons fait passer en février, nous avons tenu compte de vos diverses propositions de thématiques. Nous vous proposons pour ce premier article :

« L'intérêt de la peinture pour le tout petit ».

- **LES FORMATIONS du premier semestre 2016 :**

Les modules validés :

- Du 9 au 13 mai : **Module 7** (complet)
- Du 6 au 10 juin : **Module 1** (complet)
- Du 20 au 24 juin : **Module 2** (complet)

- **Nouvelle classification des emplois / nouvelle grille de salaires :**

Comme nous vous en avons informés la semaine dernière, **la nouvelle classification est applicable au 1^{er} avril** avec un taux minimum de 9,98 € brut de l'heure pour la garde d'enfants régulière.

Dès que nous le pourrons, nous vous informerons des formalités à accomplir pour les parents employeurs par rapport à ces modifications.

Pour les parents concernés par une augmentation du taux horaire du contrat, nous nous tenons à votre disposition pour une simulation de coût réactualisée.

- **ATTESTATIONS FISCALES (rappel) :**

Nous vous avons envoyé le mois dernier par mail les attestations fiscales pour l'année 2015 pour ce qui concernait les frais d'association (nous tenons l'original à votre disposition si besoin puisque vous n'avez plus l'obligation de les transmettre aux impôts).

Pour ce qui concerne les salaires nets, les charges et les frais de transport public versés en 2015, vous pouvez télécharger l'attestation sur le site PAJEMPLOI (pour ceux qui sont à l'URSSAF de Toulouse, elle doit vous être envoyée par courrier).

Pour les renseignements concernant les impôts (que déclarer, la déduction des aides pour ceux qui bénéficient de CESU par exemple pour payer leur salariée, où noter les frais de garde...), vous pouvez consulter notre site : <http://www.crecheanddo.fr/nos-offres/tarifs> (paragraphe **2-3-Les avantages fiscaux**) ou celui de PAJEMPLOI :

<http://www.pajemploi.urssaf.fr/pajewebinfo/cms/sites/pajewebinfo/accueil/employeur-de-garde-denfants-a-do/je-remunere-et-je-declare/mon-attestation-fiscale.html>.

Bien cordialement,

L'équipe de Crèche and Do